

Article 31 du Règlement

Le premier ministre n'a même pas répondu aux nombreuses lettres que lui a adressées le président national de l'Alliance de la fonction publique, M. Daryl Bean. J'ai eu beau essayer, je n'ai obtenu que des accusés de réception de pure forme du cabinet du premier ministre, et le leader parlementaire du gouvernement s'est contenté de me répondre verbalement et sa réponse était entrecoupée de réflexions malveillantes qui n'étaient tout simplement pas vraies.

Ma motion visant la promulgation des parties II et III de la loi en question, soit la 743, sera débattue à la Chambre le 11 mai prochain. Si le gouvernement persiste à ne pas vouloir dire pourquoi cette loi fondamentale n'a pas encore été promulguée, j'exhorte les députés de tous les partis à consentir à ce que cette question soit à nouveau mise aux voix et à accorder leur appui à cette loi qui se fait attendre depuis longtemps et qui vise à protéger les Canadiens qui sont à notre service et à celui du Canada tout entier sur la colline du Parlement.

Après sept ans, le temps est venu d'agir.

* * *

LE BUDGET

M. René Soetens (Ontario): Monsieur le Président, cela fait maintenant une semaine que le ministre des Finances a présenté son deuxième budget. Il ne proposait aucune nouvelle taxe ni aucune hausse d'impôt. Il proposait par ailleurs de réduire les dépenses de près de 31 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

Notre budget permettra au Canada de passer au premier rang dans le monde pour la croissance économique en 1993 et en 1994. À mesure que les Canadiens connaîtront mieux nos plans, ils retrouveront la confiance nécessaire pour investir au Canada et dépenser davantage.

Certains de nos plans que nous avons auparavant annoncés en décembre montrent déjà leurs bienfaits. Les Canadiens ont investi plus nombreux que jamais dans l'acquisition d'actions d'entreprises commerciales au cours de chacun des quatre derniers mois. Notre produit intérieur brut a connu en février un taux de croissance de 0,4 p. 100, un sommet d'après récession. Le nombre d'emplois a augmenté chaque mois de cette année.

• (1405)

Et même ce dernier week-end a été un des plus chauds depuis plusieurs mois. Les Maple Leafs de Toronto ont remporté leur série éliminatoire au hockey. C'est étonnant tout ce qu'un bon budget peut faire.

* * *

LA POLOGNE

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, à la même date, il y a plus de deux siècles, plus précisément en 1791, le Parlement polonais se réunissait et énonçait les principes fondamentaux de la démocratie, les libertés que nous tenons aujourd'hui pour acquises.

Dans la même veine que le mouvement démocratique qui a enthousiasmé l'Europe et les Amériques, la Constitution proclamée en 1791 a constitué une sorte de charte des droits pour les futures générations de la Pologne.

Les armées de certains États d'Europe ont toutefois envahi ce pays et ont tragiquement détruit la Constitution du 3 mai, surtout par crainte du mouvement démocratique libéral. Les leçons du passé restent néanmoins encore valables aujourd'hui.

[Français]

Plus ça change, plus c'est la même chose.

[Traduction]

Ainsi, dans l'ancienne république de la Yougoslavie, il y a aujourd'hui un mince espoir de paix. Ce qu'il faut retenir de cela, c'est que nous devons toujours respecter la liberté de religion ainsi que les droits fondamentaux de la personne et vénérer la paix plutôt que la guerre.

C'est vrai aujourd'hui, comme ce l'était il y a 202 ans, à Varsovie.

* * *

LE NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Bob Corbett (Fundy—Royal): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de mentionner que d'après des prévisions récentes du Conseil économique des provinces de l'Atlantique, c'est le Nouveau-Brunswick qui connaîtra la plus forte croissance économique de la région de l'Atlantique.

D'après le CEPA, le Nouveau-Brunswick a regagné les 12 000 emplois qu'il avait perdus durant la récession, et la reprise semble y être bien amorcée. La population active augmente à nouveau, car de nouvelles sociétés commencent à ouvrir des entreprises dans toutes les régions de la province.